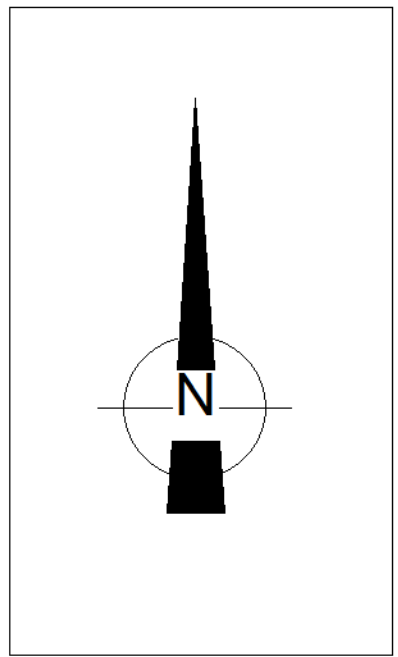
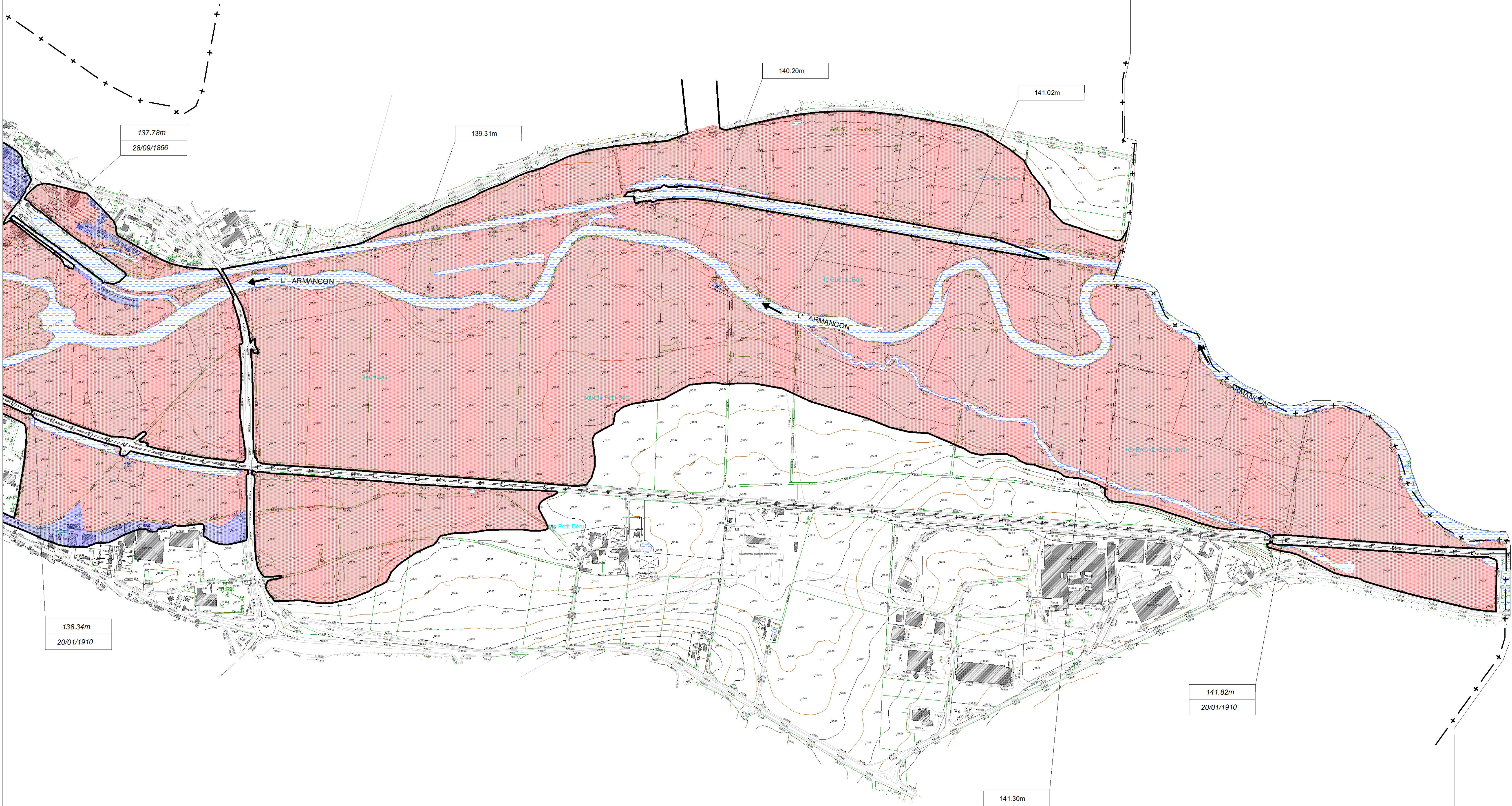




Commune de TONNERRE



Remarque
Les secteurs inondés cartographiés concernent les écoulements de l'Armançon.
Les autres cours d'eau et drains n'ont pas été étudiés ainsi que les éventuelles remontées de nappe et les débordements liés au réseau d'assainissement. Les résultats présentés ne prennent pas en compte la formation d'embâcles.

LEGENDE

- Limite de la zone inondable pour les plus hautes eaux connues (PHEC)
- +— Limite communale
- ▨ Cours d'eau, Canal, Plan d'eau
- Zone bleue: zones urbanisées soumises à un aléa non fort
- Zone rouge: zones urbanisées soumises à un aléa fort, et zones naturelles ou agricoles soumises à un aléa faible, moyen ou fort

LAISSES DE CRUES

141.82m Cote NGF des plus hautes eaux connues (PHEC)
20/01/1910 Date de l'évènement

COTES INTERPOLEES

141.02m Cote déduite des laisses de crues des PHEC

C	mars 2010	QUATRIEME DIFFUSION	
B	juin 2006	TROISIEME DIFFUSION	
A	sept 2004	DEUXIEME DIFFUSION	
A	sept 2004	PREMIERE DIFFUSION	

MODIFICATIONS

0 50 100 200 300 400 500 ECHELLE : 1:5000
METRES



PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES
D'INONDATION

ETUDE HYDRAULIQUE

Plan de Zonage
Commune de TONNERRE



Rapport n° : 070058
Septembre 2004

Dessin n° :